

Plan communal de mobilité adopté - 23/10/2010

Bouillon - Le conseil communal de Bouillon a donc adopté, après trois ans d'enquête et d'étude, le plan communal de mobilité.

Agora et le SPW ont donc présenté, aux conseillers bouillonnais, trois années d'enquêtes et d'études.

Désormais, la bourgade de Bouillon et ses villages possèdent diverses fiches relatives à la mobilité durable.

Globalement, si la N89 a vu apparaître des marquages au sol et sa limitation ramenée à 70 km/h actuellement, sa physionomie devrait encore évoluer à moyen terme, avec construction de trois ronds-points, correspondants aux trois entrées vers les villages situés à proximité, ainsi qu'une possible passerelle pour piétons. Les traversées des villages connaîtront aussi des possibles améliorations : portes, bande centrale ralentissante, arrêt de bus spécifiques, potelet de séparation entre zones de roulage et des usagers dits faibles, etc. Quelques lacunes dans le PCM sont identifiées durant cette séance, notamment les sécurisations de la traversée de Curfooz vers le belvédère et de la vieille route de France. Le bourgmestre Jacques Pierret demande que ces quelques zones nommées fassent l'objet de fiches à intégrer dans le PCM en cours de finalisation. *«L'appel prochain aux crédits d'impulsion ne doit pas pénaliser la mise en oeuvre prioritaire de certaines zones, même si annuellement, ce PCM peut évoluer, avec une actualisation interactive, les besoins et les modes de déplacement pouvant changer en une décennie»*, précise Jacques Pierret. Côté de la minorité, Patrick Adam est plus critique : *«Je n'ai rien appris à l'issue de cette présentation, d'autres études antérieures ont déjà dressé certains constats et solutions avancées ce soir. Tout ça pour ça, au terme d'un travail de plus de deux ans! En plus, dans la partie consacrée au transport en commun, ne souffle-t-on pas contre le vent, en préconisant des quais d'embarquement propres à construire dans nos villages, alors qu'il est question d'un désengagement du TEC?»* Les places de parking Concernant la mobilité dans Bouillon, les conseillers s'interrogent sur la quantité des places de parking. Le collègue précise qu'il n'y a aucun plan pour créer des espaces spécifiques supplémentaires : *«Revoir et réorganiser les espaces existants, créer des espaces ponctuels lors des grosses manifestations annuelles, telle est l'optique inscrite au PCM»*, précise Jacques Pierret.

Lors des festivités

Lors de ces manifestations drainant un public nombreux (11 novembre, fête médiévale, feu d'artifice du 21 juillet), etc., un plan ponctuel existe, compte tenu que Bouillon est captive de son intérêt paysager et du tracé de la Semois : un ring périphérique à sens unique et permettant le parking des autos, du pont de Liège vers le quai Vauban, libérant ainsi la rue des Remparts de l'engorgement, devait être testé. Jacques Pierret exclut énergétiquement la création d'un espace de parking, peu utilisé (quelques fois par an) et sujet à toutes sortes de squat. Finalement, le plan de mobilité est voté à l'unanimité, permettant à la commune de solliciter les crédits d'intervention pour les premiers aménagements.

Michel LATINE (L Avenir)